

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES OUVRIERS DU TRANSPORT

44^e Congrès Singapour, 17 octobre 2018 Comité des transports urbains

COMPTE RENDU

La réunion du Comité des transports urbains s'est tenue le 17 octobre 2018.

Point 1 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour

Le Comité **adopte** l'ordre du jour tel qu'il se présente.

Point 2 de l'ordre du jour : Élection du/de la Rapporteur(e), des Vérificateurs/trices de scrutin et des Scrutateurs/trices

Vincent Ombati (MWU, Kenya) est élu Rapporteur.

Su-angkana Tungworachet (SRUT, Thaïlande) et Wilma Clement (BWU, Barbade) sont élus Scrutateurs.

Alain Sutour (CGT, France) et Joseph Ndiritu (PUTON, Kenya) sont élus Vérificateurs de scrutin.

Point 3 de l'ordre du jour : Thème du Congrès et stratégie future

La discussion relative au document sur le thème du Congrès a lieu dans le cadre du point 4 de l'ordre du jour, Programme de travail.

La Conférence **adopte** le document sur le thème du Congrès, tel qu'il se présente.

Point 4 de l'ordre du jour : Programme de travail

Le **Président** procède à un court rapport sur les activités menées dans le cadre du programme Nos transports publics au cours de la dernière période de Congrès, et présente la future stratégie et le programme de travail du Comité. Juste après sa présentation, les jeunes travailleuses et travailleurs présents interrompent la réunion et prennent le contrôle, montant sur l'estrade pour exprimer leur vision de l'avenir du mouvement syndical. Ils clament « Notre syndicat, notre Congrès, notre Voix ! ». Le Président salue cette action et souligne que le militantisme des jeunes est essentiel et encouragé.

Les membres du Comité effectuent des présentations sur la technologie et l'automatisation, l'organisation, les multinationales, et le genre et l'emploi.

Les principaux points soulevés durant les discussions sont les suivants :

- Les jeunes travailleuses et travailleurs des transports sont vitaux pour l'action du Comité des transports urbains, celle des syndicats qui organisent partout dans le monde, et l'avenir du mouvement syndical ;
- L'égalité entre hommes et femmes fait partie intégrante du programme Nos transports publics et du renforcement du leadership des femmes, et la lutte contre la ségrégation professionnelle entre hommes et femmes et la violence à l'égard des femmes constituent les piliers des activités des affiliés partout dans le monde ;
- Les affiliés du monde entier ont remporté de nombreuses victoires en matière d'organisation dans les transports publics, d'organisation des travailleurs informels, et dans les transports publics intégrés et les multinationales ;
- Il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour que les transports publics deviennent vraiment « les nôtres » (#OurPublicTransport). Les travailleurs informels sont exploités et vulnérables sans système d'emploi formel, et les transports publics doivent être placés sous propriété publique et contrôle démocratique pour protéger les intérêts du personnel et des usagers. La sécurité, et en particulier celle des femmes, est menacée par l'isolement imposé par les nouvelles technologies ;
- L'organisation au sein des multinationales est très efficace quand elle est faite rapidement, dans le cadre d'une coordination transfrontalière, et qu'elle vise le siège international de l'entreprise ; et
- Il est nécessaire de travailler ensemble au niveau international, de mettre à profit notre solidarité mondiale, de tirer les enseignements des témoignages de nos camarades et d'organiser davantage de travailleurs, de femmes, de jeunes femmes, et d'accroître la puissance et la force des syndicats pour assurer l'avenir de notre mouvement.

Le Comité **adopte** le programme de travail du Comité des transports urbains, dont les priorités relatives à la Section pour 2019-2023 dans le document sur le thème du Congrès, tel que présenté.

Le Comité **adopte** la Politique populaire des transports publics, telle que présentée.

Point 5 de l'ordre du jour : Motions

Motion composite 1 : Organisation des travailleuses et travailleurs informels des transports

Le Comité **recommande** d'entériner cette motion en plénière du Congrès.

Motion d'urgence 7 : Transdev

Le Comité **adopte** la motion, telle que présentée.

Point 6 de l'ordre du jour : Élections

Le **Président** décrit la nouvelle fonction et la nouvelle composition du Comité des transports urbains (désormais Conférence), déjà adoptées par la Section des transports routiers et la Section des cheminots.

Le Comité **entérine** la création du Comité directeur des transports urbains et sa composition, dont les détails figurent à l'**Annexe 1**, et les personnes suivantes sont élues par le Comité :

Président	John Mark Mwanika (ATGWU, Ouganda)
-----------	------------------------------------

Point 7 de l'ordre du jour : Divers

ACTION : Le Comité appelle les affiliés à communiquer au Secrétariat les coordonnées des personnes de contact pour les travailleuses et travailleurs des multinationales afin de permettre une organisation rapide au sein de celles-ci.

Distinction honorifique

Une distinction honorifique est présentée pendant la Conférence par le Secrétaire général à Asbjørn Wahl pour dévouement remarquable à la cause des travailleuses et travailleurs des transports au niveau international, défense et promotion de leurs intérêts, et préservation des droits et libertés syndicales.

COMITÉ DES TRANSPORTS URBAINS
Au 17 octobre 2018

Responsables de la section	
Président	John Mark Mwanika (ATGWU, Ouganda)
1 ^{er} Vice-président (Vice-président Passagers, route)	Wol-San Liem (KPTU, Corée du Sud)
2 nd Vice-président (Vice-président, Rail)	À déterminer
Représentante des travailleuses des transports	À déterminer par le Comité des femmes
Représentant(e) des jeunes travailleuses et travailleurs des transports	À déterminer par le Comité des jeunes travailleuses et travailleurs
Afrique	
Coordinateur	À déterminer
Monde arabe	
Coordinateur	À déterminer
Asie/Pacifique	
Coordinateur	À déterminer
Europe	
Président (Président du Comité des transports publics urbains de l'ETF)	Alain Sutour (CGT, France)
Amérique latine/Caraïbes	
Coordinateur	À déterminer
Amérique du Nord	
Coordinateur	À déterminer

Le Secrétaire général, après consultation des affiliés et des Régions, décidera des membres du Comité et des coordinateurs des groupes de travail.